

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2010

L'an deux mille dix, le cinq mars le Conseil Communautaire de la **Communauté de Communes des Vallées du Cristal** étant réuni à la Salle Leiningier de DENEUVRE , après convocation légale.

Etaient présents : Azerailles : BEAUMONT Jean-Yves, FALQUE Rose-Marie, LEGROS olivier, Baccarat: BAILLET Jeanine suppléante (remplaçant CAREL Jocelyne titulaire), CHASSAIN Isabelle, COUDRAY Jean, COUDRAY Yvette, FRANCOIS Gérard, GEX Christian, LICHY Lorène, VIRLOUVET Christian suppléant (remplaçant MANGEMATIN Yves titulaire), , SITT Raphaël, SORNETTE Sylvie, Bertrichamps: DEMANGE Sylvie, DURUPT Louis, HESSE Guy suppléant (remplaçant MICLO Bernard titulaire), VOURION Laure, Brouville : PERRIN Cédric, Chenevières : GEORGES Marie-Josèphe, MATH Alain, Deneuvre : BOQUEL Michel, KREMER Fabien, VINCENT Alain, Flin : FRANCOIS Jean-Paul, LOUIS Jean-Paul , Fontenoy-la-Joûte : BARBIER Pierre, DUPAYS Florence, Gélaucourt : BURDUCHE Pierre, THIERY Alain, Glonville : HENRY Marie-Lucie, ROITEL Philippe, Hablainville : MARCHESIN Serge (remplaçant FRANCOIS Françoise titulaire), KALSCH Guy, Lachapelle : PAQUOT Véronique, , Merviller : DEMANGE Jean-Luc, Pettonville : SITT Bernard, ZABEL Bernard, Reherrey : HOUBERT Olivier, Thierville-sur-Meurthe : GEORGES Michel, THIRIET Dominique, BOUDOT Joël, Vacqueville : ALISON Dominique, LARDIN Jean-Marie, Vaxainville : FRANC Anne-Marie, FORTIER Jacques suppléant (remplaçant MARCHAL Claude titulaire), Veney : TISSOUX Christian

Excusés Lachapelle : RATEAU Bernard , Baccarat:RENAUX Josette, THIERY Olivier, Chenevières : LOUVAIN Francine ,Merviller : BLAISE Bernard ,Reherrey : KRYZS René, Veney : FINANCE Audrey, Brouville : KRYZS Denis

Monsieur PERRIN Cédric a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

EQUIPEMENT D'ATELIER DE FORMATION DU POLE BIJOU : AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Sur proposition du Président et entendu son rapport

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le président à lancer un appel d'offres à procédure adaptée suivant les dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics afin d'équiper les ateliers de formation du pôle bijou.

PRECISE que le montant prévisionnel de ce marché est établi dans une fourchette de 20 000 € à 45 000 €

PRESENTATION PAR MONSIEUR BRUBACH (CABINET FBK) DE LA PREMIERE PARTIE DE L'ETUDE ET DES ORIENTATIONS SUR LESQUELLES LES ELUS DEVRONT SE POSITIONNER LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2010

Un document de présentation de l'étude est joint au compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Josette RENAUX
Vice Présidente